

Naissance de Perrine (Jeanne) TESSIER (TEXIER)

Le 1^{er} mars 1814 à Saint-Michel-Mont-Mercure (Vendée)

naissance
de
Perrine Texier
à la
Basse Maunière

aujourd'hui, premier Mars mil huit cent quatorze
à une heure de l'après midi, par devant nous Jean -
François Barbot maire et officier de l'état civil de
la commune de St Michel montmercure, canton -
de pouzauges, arrondissement de Fontenay, départe-
ment de la Vendée, est comparu Louis Texier,
Bordier, âgé de trente deux ans, demeurant au lieu
de la Basse Maunière en cette dite commune
lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin
né du jour, vers les six heures du matin, de lui
déclarant et de Perrine Lumineau son épouse,
et auquel il a déclaré donner le prénom de Perrine.
Les dites présentations et déclarations faites en
présence de Pierre Lumineau, journalier, et
âgé de quarante trois ans, cousin... dudit enfant et demeurant au bourg dudit St -
Michel montmercure; et de François Tricot,
Bordier, âgé de soixante ans, cousin...
de Perrine de la mère dudit enfant et
demeurant au village de la Maunière,

Aujourd'hui, premier mars 1814, à 1 heure de l'après-midi, par-devant nous Jean-François Barbot, maire de la commune de Saint-Michel-Mont-Mercure, département de la Vendée, est comparu Louis Texier, bordier, âgé de 32 ans, demeurant au lieu de la Basse Maunière en cette commune. Lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin, né du jour vers les 6 heures du matin, de lui déclarant et de Perrine Lumineau son épouse, et auquel il a déclaré donner le prénom de Perrine. Lesdites présentations et déclarations faites en présence de Pierre Lumineau, journalier, âgé de 43 ans, cousin... dudit enfant et demeurant au bourg dudit Saint-Michel-Mont-Mercure, et de François Tricot, bordier âgé de 60 ans, cousin...et demeurant au village de la Maunière...

en cette / ordite commune de St Michel mont mercur
après lecture faite, Le dit déclarant, ainsi que les
témoins ont persisté et ont signé avec nous dit
mairie le présent acte de naissance, sauf le
dit Louis Texier, père du dit enfant, qui a
déclaré ne le savoir, de ce interpellé / mis sur
la loi: /

Pi et re lami nous
J. Tricot ——— Marto Juaire

... en cette commune de Saint-Michel-Mont-Mercure après lecture faite, ledit déclarant ainsi que les témoins ont... et ont signé avec nous dit maire le présent acte de naissance, sauf le dit Louis Texier, père dudit enfant, qui a déclaré ne le savoir...